



## CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES

### La Ville de Québec fait connaître ses priorités

20 février 2024

Dans le cadre des consultations prébudgétaires du gouvernement du Québec, la Ville de Québec a sensibilisé le gouvernement à ses priorités et à ses enjeux, allant de la disponibilité de logements sociaux et abordables au développement économique et à la mobilité. La Ville a également identifié six projets auxquels elle porte un intérêt particulier.

La Ville de Québec salue les avancées réalisées avec la signature de la Déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le gouvernement et les municipalités, mais souligne toutefois que les ressources prévues dans ce cadre sont insuffisantes pour répondre à l'ensemble des besoins, d'où les demandes présentées dans ce mémoire.

#### Accélérer les chantiers en matière de logement

La Ville de Québec réitère sa demande d'un financement de 763 millions \$ pour le logement, notamment pour la réalisation de 500 logements sociaux et abordables par année sur cinq ans, soit 493,3 millions \$ de plus que ce qui est prévu à la Déclaration de réciprocité.

#### Renverser la tendance croissante de l'itinérance

La Ville de Québec demande une contribution financière de 8,7 millions \$ par année sur cinq ans afin de combler les besoins en matière d'itinérance, soit 32 millions \$ de plus que ce qui est prévu à la Déclaration de réciprocité.

#### Assurer la pérennité des infrastructures municipales

La Ville de Québec établit les investissements annuels nécessaires pour assurer la pérennité des infrastructures municipales et résorber le déficit d'entretien accumulé à 120 millions \$ supplémentaires pendant dix ans. Ce montant représente pour le gouvernement du Québec 40 millions \$ par année, soit 200 millions \$ sur cinq ans, ce qui représente 158 millions \$ de plus que ce qui est prévu à la Déclaration de réciprocité.

#### Confirmer le soutien au développement économique

La Ville de Québec demande la confirmation du maintien, au-delà de mars 2025, de la contribution de 25 millions \$ par année, dont 19,6 millions \$ pour la Ville de Québec, au Fonds de la région de la Capitale-Nationale.

#### Améliorer la mobilité

La Ville de Québec demande une aide financière additionnelle de 12,5 millions \$ pour la réalisation des investissements prévus en mobilité active en 2025. Par ailleurs, la Ville souhaite une accélération des investissements visant à réaménager les infrastructures routières aux intersections de l'autoroute Robert-Bourassa et du boulevard Lebourgneuf, et de l'autoroute Henri IV et de l'avenue Industrielle.

#### Augmenter le nombre d'immigrants dans la région de Québec

La Ville de Québec demande l'ajout des ressources financières suffisantes pour assumer la responsabilité d'intervenant de proximité en matière d'intégration des immigrants.

#### Lutter contre la violence armée et les enjeux en santé mentale

La Ville de Québec réitère sa demande d'un appui de 63,3 millions \$ sur cinq ans dans sa lutte contre la violence armée, et de 13,7 millions \$ sur cinq ans pour faire face aux enjeux de santé mentale sur son territoire.

#### Bonifier le soutien au développement culturel

La Ville de Québec demande une bonification de l'Entente de développement culturel 2024-2026 de 14,7 millions \$ par année, assumés à parts égales entre le gouvernement et la Ville.

#### Projets d'intérêt pour la Ville de Québec

La Ville de Québec identifie également certains projets d'intérêt pour lesquels un soutien financier est attendu du gouvernement du Québec. Ces projets sont :

- La mise en place du projet novateur de Carrefour de l'eau;
- La construction du nouveau Centre de curling;
- La réfection du stade Canac;
- La réfection de la bibliothèque Étienne-Parent;
- La réfection de la place D'Youville et de son stationnement;
- La construction d'un Centre de formation et d'expertise en sécurité publique.

Les recommandations de la Ville de Québec font l'objet d'un mémoire déposé au ministère des Finances dans le cadre des consultations prébudgétaires du gouvernement du Québec pour le Budget 2024-2025 : pour plus de détails [memoire\\_ville\\_quebec.pdf \(gouv.qc.ca\)](#)

## Pour plus d'information

---



**Ville de Québec**  
2, rue des Jardins, H.V.  
Québec Québec  
Canada G1R 4S9  
🌐 [www.ville.quebec.qc.ca](http://www.ville.quebec.qc.ca)

# Plus de «mordant» dans la réglementation sur les chiens à Québec

Par Émilie Pelletier, Le Soleil

20 février 2024 à 20h03|

Mis à jour le 20 février 2024 à 20h30

Québec veut se doter d'une réglementation avec plus de «mordant» sur les chiens dangereux.

Elle propose d'ajuster son Règlement sur les animaux domestiques afin de «faciliter la gestion des enquêtes de dangerosité des chiens».

Le maire Bruno Marchand en parle comme une tentative de mieux «protéger les gens».

«On a vécu des événements dans les derniers mois pour lesquels on sentait que notre réglementation manquait de mordant. Ça prenait des procédures qui étaient très longues, alors on a décidé de se donner un cadre beaucoup plus serré», a-t-il expliqué mardi.

Ainsi, en introduisant la notion de «chien à risque», l'administration Marchand se réserve le droit «d'officialiser le début d'une enquête visant à déterminer le degré de dangerosité d'un chien et d'établir des conditions de garde spécifiques, le cas échéant, jusqu'à la prise d'une décision définitive».

L'opposition officielle exprime des «réserves» et ne s'engage pas à appuyer le nouveau règlement et ses enquêtes en comportement canin.

«On dit souvent que les villes ont plus de responsabilités et pas davantage de moyens. Là, on est peut-être en train de se créer des responsabilités qui vont entraîner des dépenses sans que le besoin ne soit nécessairement là», redoute le chef Claude Villeneuve.

L'adoption de la nouvelle réglementation se fera à une prochaine séance du conseil municipal.

## **Gabrielle-Roy sera inaugurée, grève ou pas**

La fête de la grande réouverture de la bibliothèque Gabrielle-Roy après cinq ans de travaux pourrait être gâchée par une grève chez les employés des 26 bibliothèques de la Ville de Québec.

Les syndiqués de Institut canadien de Québec, responsables de la gestion du réseau, ont voté à 99 % en faveur d'un mandat de grève à la fin janvier, qui pourrait être déclenchée à un moment qui n'a pas été communiqué.

La Ville a toutefois planifié célébrer l'inauguration de sa bibliothèque revampée au cœur de Saint-Roch du 1er au 3 mars prochain.

Et qu'importe une éventuelle grève, «l'inauguration va avoir lieu, c'est sûr», s'engage le maire Bruno Marchand, pressant un règlement rapide entre les travailleurs et leur employeur.

Ses «impacts» potentiels seront évalués en temps et lieu. «Il peut y avoir des lignes de piquetage, mais ce n'est pas parce qu'il y a des lignes de piquetage qu'on ne peut pas aller quelque part», martèle-t-il.

Le budget de 300 000 \$ prévu pour les festivités est par ailleurs raisonnable pour trois journées, estime le maire.

L'inauguration de la bibliothèque Gabrielle-Roy revampée doit se dérouler du 1er au 3 mars prochain. (Ville de Québec)

«Dans le contexte des négociations avec les employés, peut-être qu'une certaine frugalité aurait été de bon aloi. On aurait pu avoir une fête plus modeste», croit pour sa part Claude Villeneuve, chef de l'opposition officielle.

Une dépense également qualifiée de «très onéreuse» par la deuxième opposition. «Dans ces temps très difficiles, il me semble qu'il y aurait une petite gêne [à se garder]», indique Équipe Priorité Québec.

# les affaires

## Télétravailler et assurer un service client de qualité

Par lesaffaires.com

Publié le 20/02/2024 à 12:00, mis à jour le 20/02/2024 à 12:02



Dans la série hebdomadaire automnale **POUR OU CONTRE LE TÉLÉTRAVAIL**, Les Affaires met de l'avant les meilleures pratiques de l'un et l'autre des camps, afin de rallier à leur position leurs salariés et de faire prospérer l'organisation. Suivez le débat!



**Qui:** Xavier Thorens, PDG

**Entreprise:** Thorens Solutions

**Secteur:** recrutement

11 à 49 employés

**Quelle formule a été adoptée?**

Télétravail uniquement

**Décrivez-nous où travaillent habituellement les employés:**

La plupart des employés travaillent depuis leur domicile; certains travaillent depuis l'étranger une partie de l'année, ce qui leur permet de voyager à travers le monde.

Nous avons également un bureau à Montréal offrant un environnement flexible pour ceux qui souhaitent travailler à l'extérieur de chez eux ou qui aiment se retrouver en personne pour des réunions ou des ateliers d'équipe.

Chaque trimestre, nous organisons des activités d'équipe en présentiel pour préserver la cohésion d'équipe (rafting, hockey, BBQ, volleyball, cours de cuisine, etc.).

### **Était-ce la formule appliquée avant février 2020?**

Non

### **Pourquoi avez-vous choisi cette formule?**

Le télétravail était permis avant février 2020, selon l'autonomie de chaque employé et la nature de ses tâches. Mais à l'époque, la majorité des entrevues avec nos candidats [NDLR: *Thorens Solutions propose un service de chasseurs de tête*] étaient en présentiel, et nos employés devaient souvent se déplacer.

Notre politique de télétravail actuelle a été mise en place, car les clients et employeurs ont adopté les entrevues virtuelles, et la pandémie nous a confirmé que notre travail pouvait être fait complètement à distance.

En utilisant *Teams* pour les entrevues lors de leur processus de recrutement, nos recruteurs sauvent des dizaines d'heures de déplacement (et de frais d'essence) par mois. Nos processus sont donc plus rapides et plus efficaces en virtuel.

De plus, nos employés préfèrent le télétravail qui leur permet une meilleure conciliation travail-vie personnelle. Puisque le bien-être employé est une valeur fondamentale pour notre entreprise, il était important pour nous de respecter leurs préférences, tout en leur laissant l'opportunité d'accéder à un espace bureau et à des activités en présentiel, s'ils le désirent.

### **Quels sont les facteurs, les politiques et les dispositions qui font en sorte que cette formule fonctionne pour votre entreprise?**

D'un point de vue technologique, nous avons tous les outils nécessaires pour accomplir notre travail à distance. De plus, une politique de télétravail a été mise en place pour offrir le maximum de flexibilité à nos employés, tout en respectant un cadre équitable et nos obligations légales et fiscales.

Lors de l'élaboration de la politique, nous avons pris en compte les préférences et réalités de chacun — certains de nos employés veulent voyager en travaillant. Certaines mesures ont été instaurées pour s'assurer d'offrir un service client de qualité. Par exemple, nos employés doivent avoir une connexion internet haute vitesse et être disponibles au moins 5 heures durant les heures de bureau (9h00 à 17h00, heure du Québec).

### **Au cours des prochains mois, l'organisation du travail changera-t-elle?**

Non

## Quelle est votre position à l'égard du télétravail, du présentiel et du mode de travail hybride?

Le mode de travail des employés dépend de la réalité de chaque entreprise, évidemment. Certaines entreprises ou certains types de postes, dans le domaine manufacturier notamment, ne peuvent permettre le télétravail à 100%. Mais lorsque la réalité d'affaires le permet, il est évident que les entreprises qui prennent en compte les préférences de leurs employés auront des employés plus motivés. En tant que recruteurs, nous voyons encore un engouement pour le télétravail ou le mode de travail hybride. Il s'agit donc de bons outils d'attraction et de fidélisation des employés.

## Partagez à votre tour votre opinion avec nos lecteurs en remplissant ce formulaire:

### À propos de votre entreprise

Nom de l'entreprise \*

Dans quel secteur d'activité évolue-t-elle? \*

Combien y a-t-il d'employés? \*

Veillez sélectionner



### L'organisation du travail

Quelle formule a été adoptée? \*

- Présentiel uniquement
- Télétravail uniquement
- Hybride 1 à 2 jours au bureau
- Hybride 3 à 4 jours au bureau

Décrivez-nous où travaillent habituellement les employés \*

Était-ce la formule appliquée avant février 2020? \*

- Oui
- Non